

**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**  
Secteur 1AUa d'Encanterdix-Laplagne

3.a

Echelle 1/4000

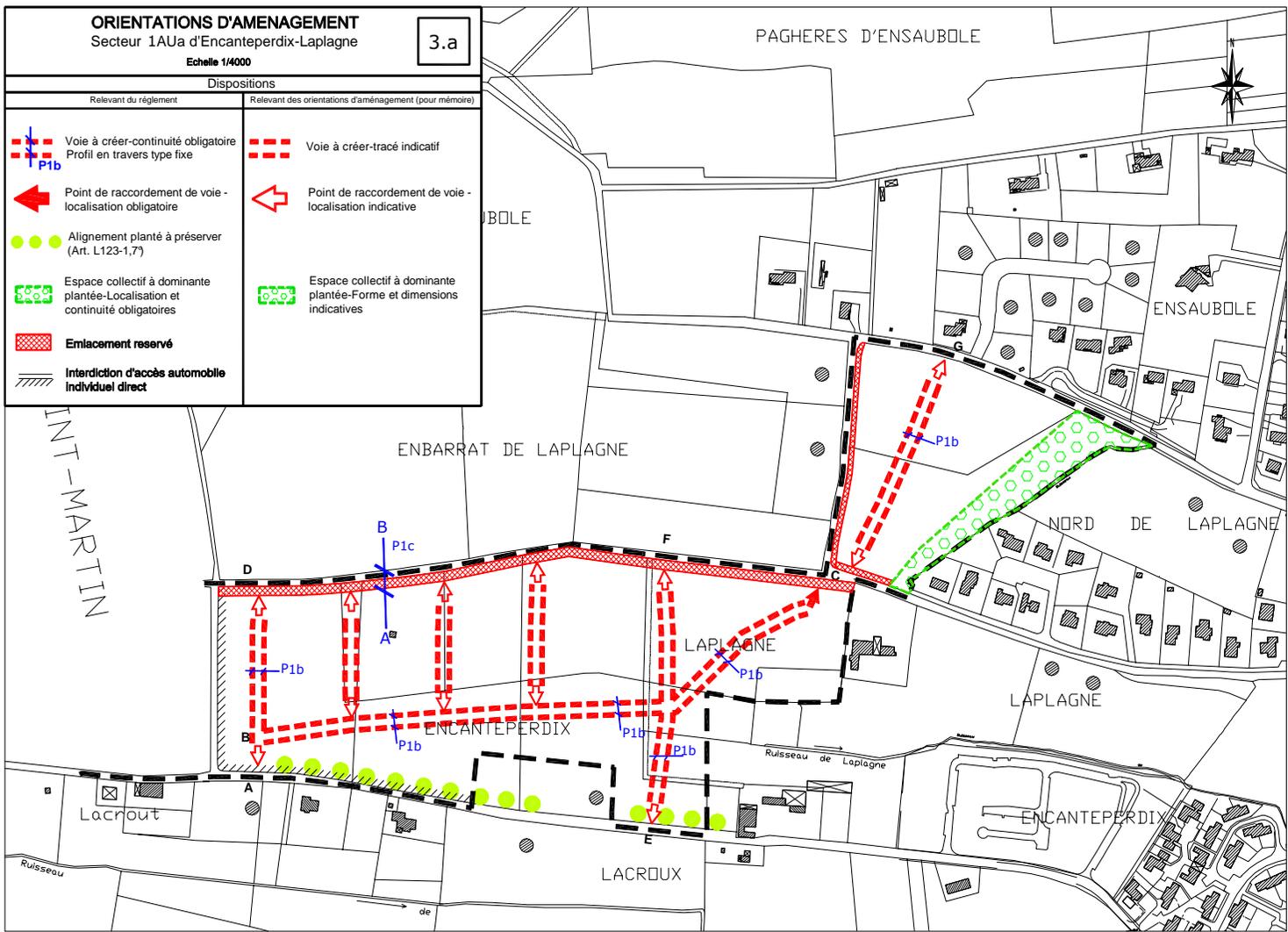
Dispositions

Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

-  Voie à créer-continuité obligatoire  
Profil en travers type fixe  
**P1b**
-  Point de raccordement de voie -  
localisation obligatoire
-  Alignement planté à préserver  
(Art. L123-1,7)
-  Espace collectif à dominante  
plantée-Localisation et  
continuité obligatoires
-  Emlacement réservé
-  Interdiction d'accès automobile  
individuel direct

-  Voie à créer-tracé indicatif
-  Point de raccordement de voie -  
localisation indicative
-  Espace collectif à dominante  
plantée-Forme et dimensions  
indicatives



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Secteur IAU de Margail  
Echelle 1/5000

3.b

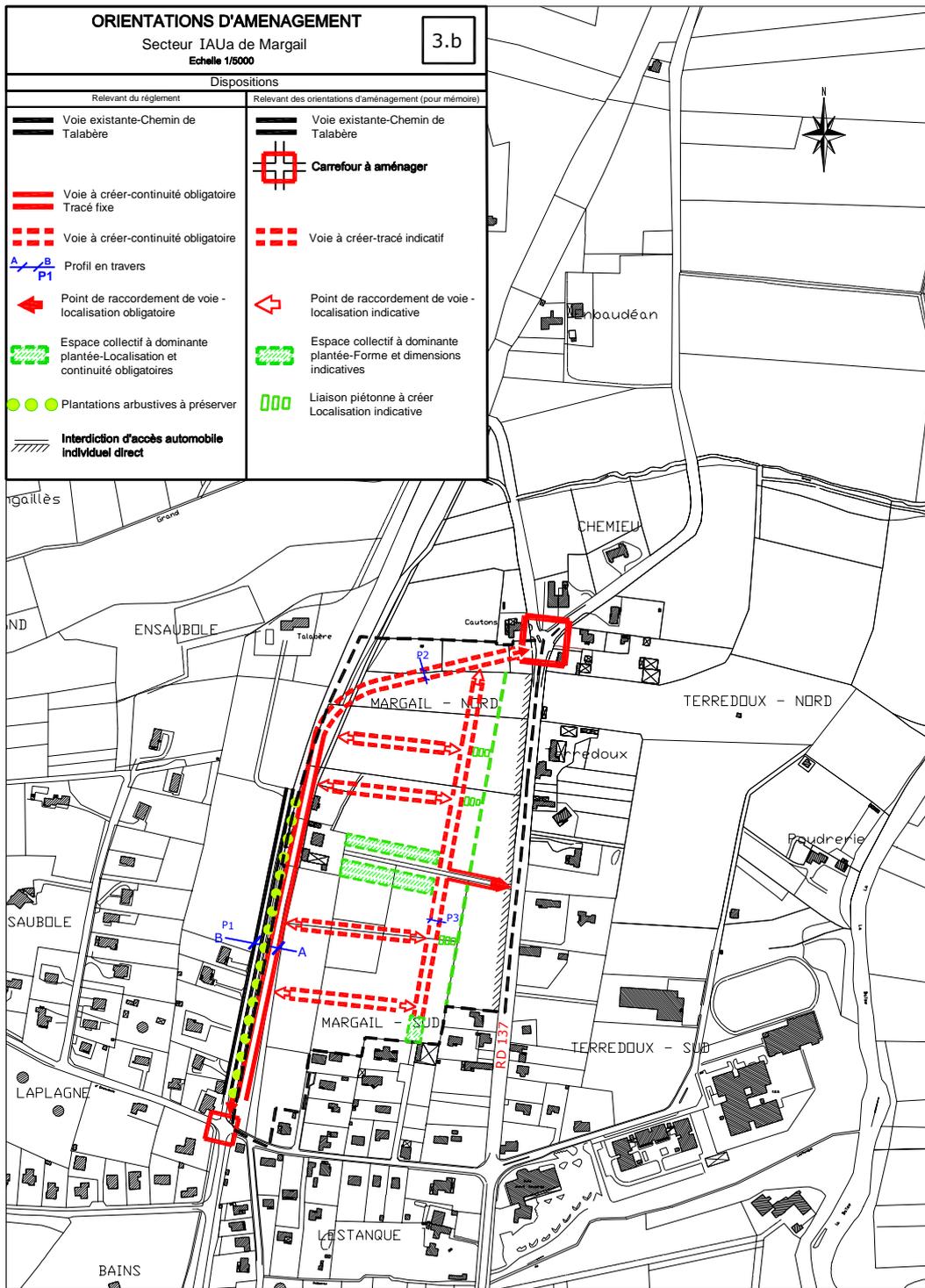
## Dispositions

Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

- Voie existante-Chemin de Talabère
- Voie à créer-continuité obligatoire Tracé fixe
- Voie à créer-continuité obligatoire
- Profil en travers
- Point de raccordement de voie - localisation obligatoire
- Espace collectif à dominante plantée-Localisation et continuité obligatoires
- Plantations arbustives à préserver
- Interdiction d'accès automobile individuel direct

- Voie existante-Chemin de Talabère
- Carrefour à aménager
- Voie à créer-tracé indicatif
- Point de raccordement de voie - localisation indicative
- Espace collectif à dominante plantée-Forme et dimensions indicatives
- Liaison piétonne à créer Localisation indicative



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**  
Secteur IAUa de la Gravette  
Echelle 1/4000

3.d

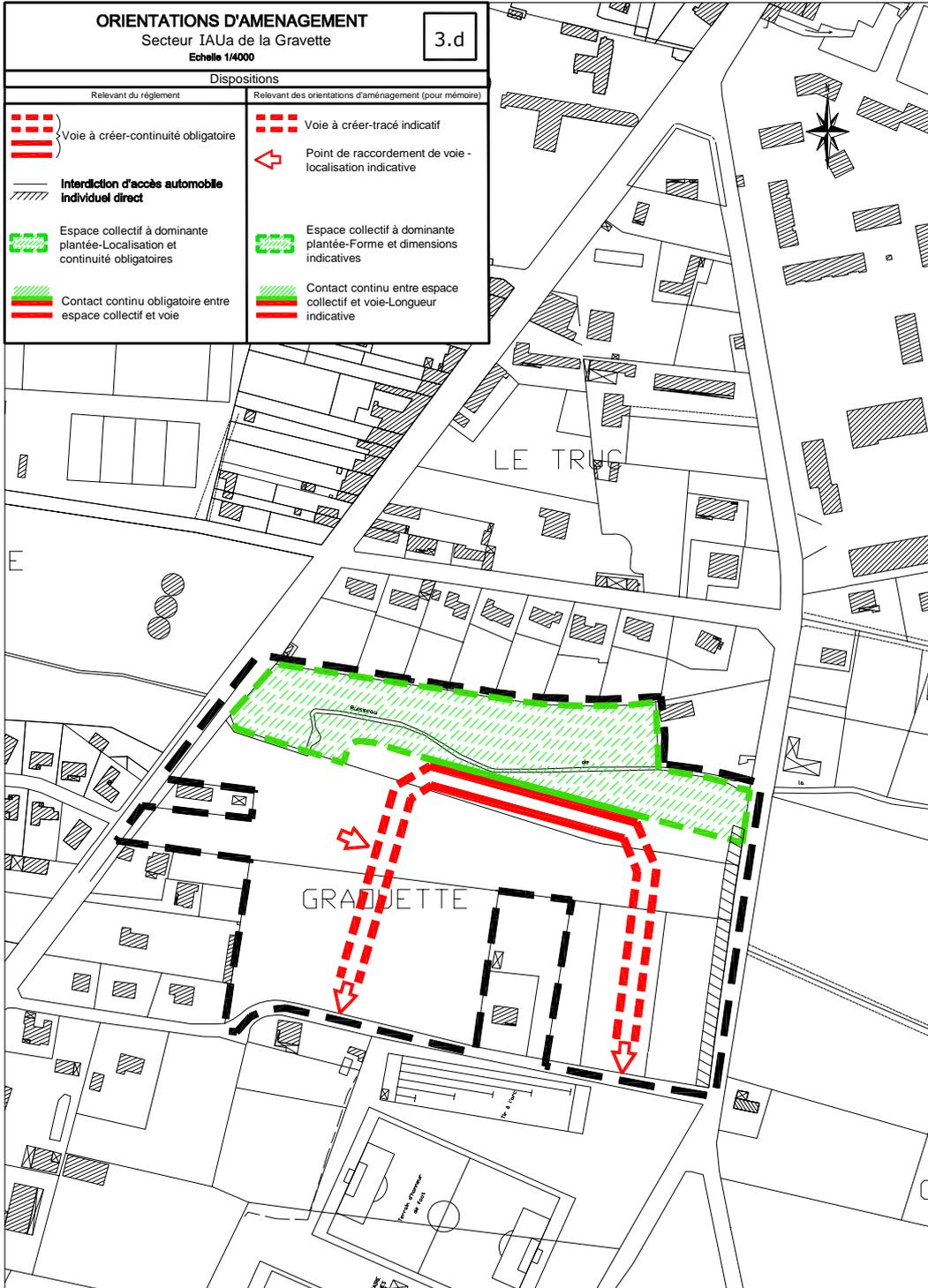
Dispositions

Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

-  } Voie à créer-continuité obligatoire
-  } **Interdiction d'accès automobile individuel direct**
-  Espace collectif à dominante plantée-Localisation et continuité obligatoires
-  Contact continu obligatoire entre espace collectif et voie

-  Voie à créer-tracé indicatif
-  Point de raccordement de voie - localisation indicative
-  Espace collectif à dominante plantée-Forme et dimensions indicatives
-  Contact continu entre espace collectif et voie-Longueur indicative



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Secteur IAUa de Bernogué

Echelle 1/4000

3.c

## Dispositions

Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

 Voie à créer-continuité obligatoire

 Voie à créer-tracé indicatif

 Profil en travers

 Point de raccordement de voie - localisation obligatoire

 Espace collectif à dominante plantée-Localisation et continuité obligatoires

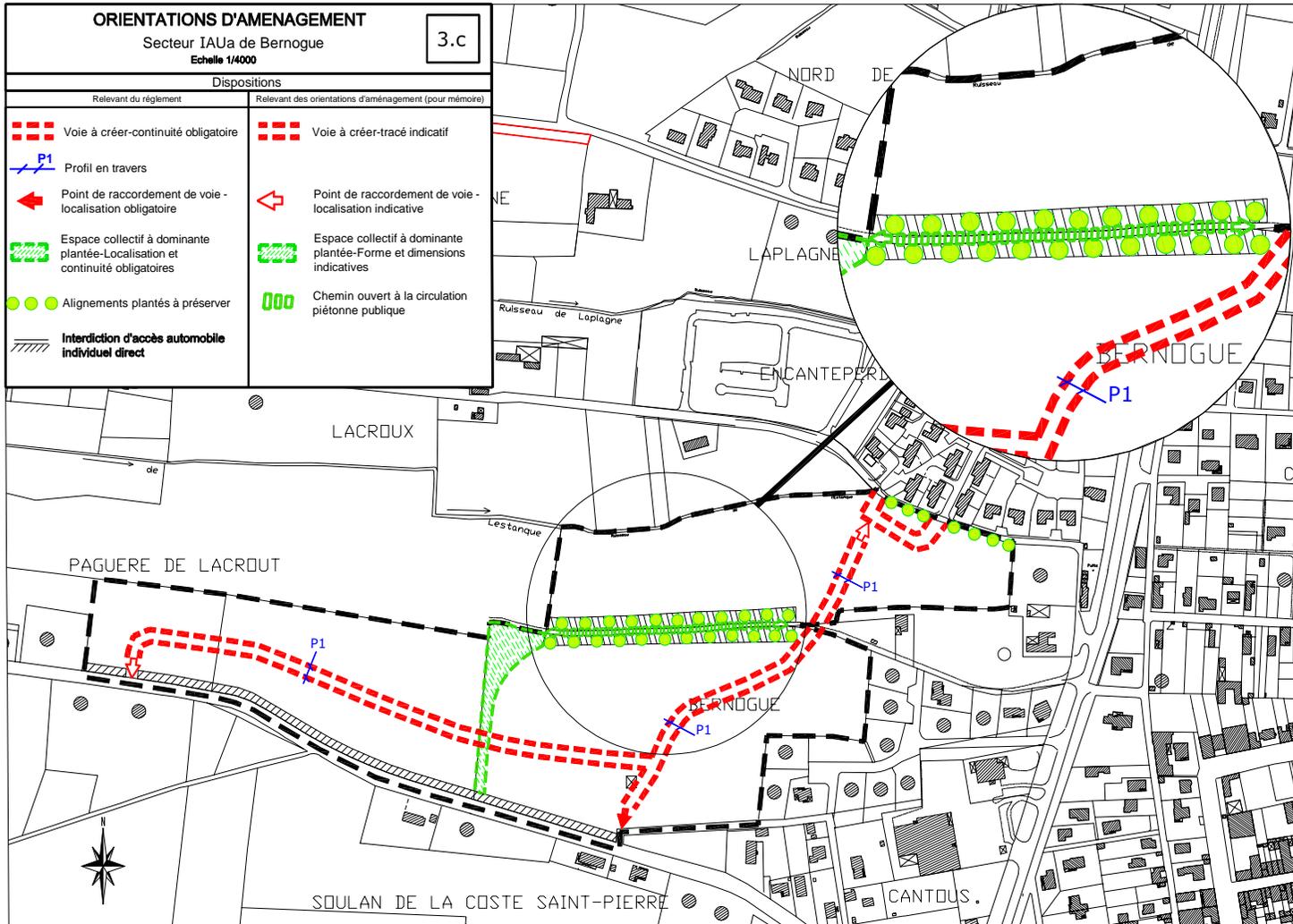
 Alignements plantés à préserver

 Interdiction d'accès automobile individuel direct

 Point de raccordement de voie - localisation indicative

 Espace collectif à dominante plantée-Forme et dimensions indicatives

 Chemin ouvert à la circulation piétonne publique



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Secteur IAU d'Ensartet  
Echelle 1/4000

3.e

## Dispositions

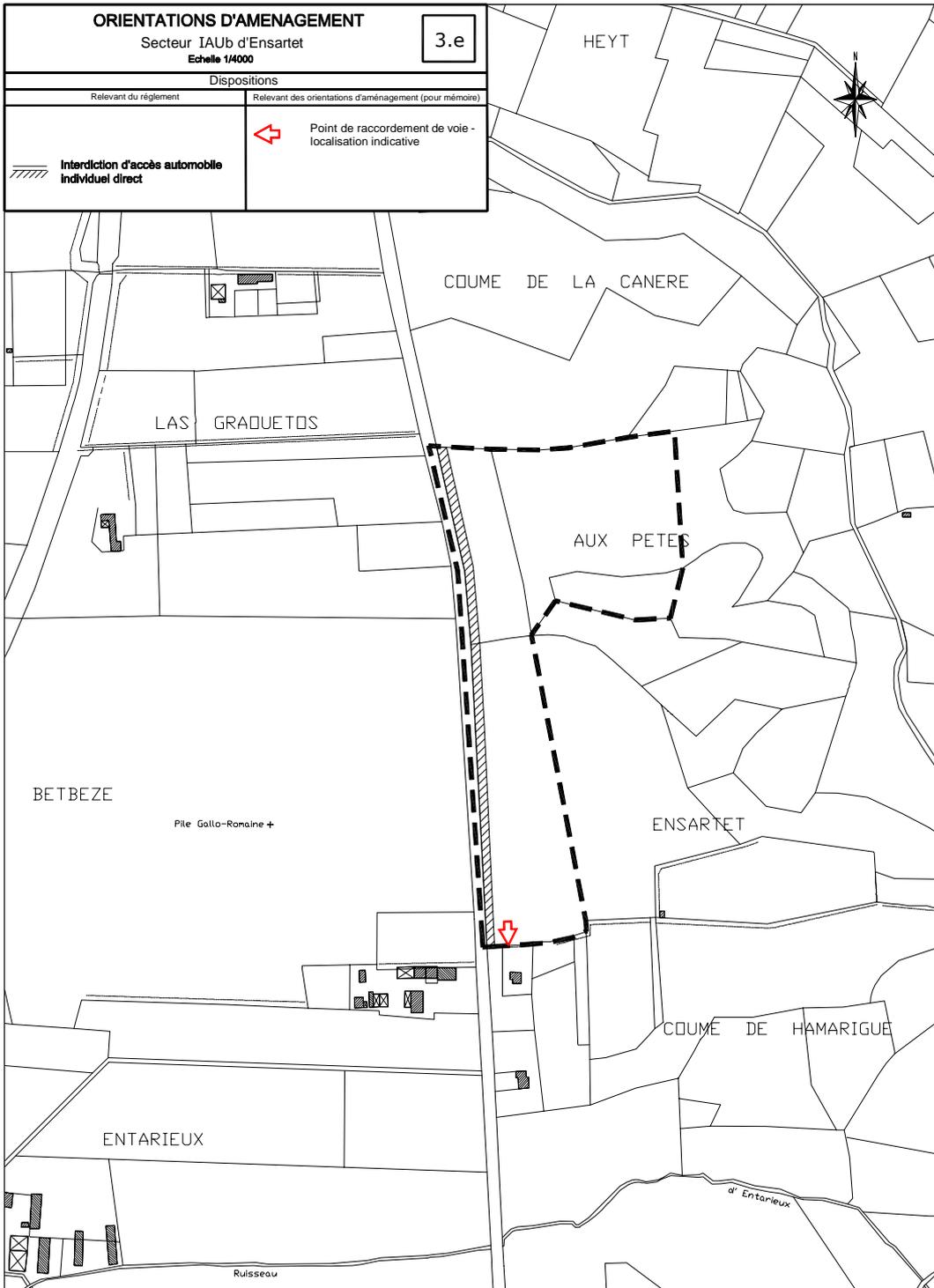
Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

 Interdiction d'accès automobile individuel direct



Point de raccordement de voie -  
localisation indicative



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Zone IAU du Liaras  
Echelle 1/3000

3.f

## Dispositions

Relevant du règlement

Relevant des orientations d'aménagement (pour mémoire)

 Voie à créer - continuité obligatoire

 Voie à créer - tracé indicatif

 Voie à élargir

 Point de raccordement de voie - localisation indicative

 Interdiction d'accès automobile individuel direct

